

Ref : CA2016/123

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DÉCEMBRE 2016

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU BUDGET INITIAL 2017 DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 16 décembre 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112 ;

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

➤ *Le quorum étant atteint ;*

➤ *Entendu l'exposé de Mme Laville, Vice-Présidente du Conseil d'Administration et de Mme Onillon, Directrice des Affaires Financières ;*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE :**

ARTICLE 1 :

➤ le **budget initial 2017 de l'établissement**, selon les éléments présentés dans les tableaux budgétaires ci-dessous référencés :

- **Tableau n° 1** - tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2017 ;
- **Tableau n° 2** - tableau relatif aux autorisations budgétaires - niveau budgétaire « établissement » ;
- **Tableau n° 4** - tableau relatif à l'équilibre financier ;
- **Tableau n° 6** - tableau relatif à la situation patrimoniale - niveau budgétaire « établissement » ;
- **Tableau n° 9** - tableau agrégé des opérations pluriannuelles - niveau budgétaire « établissement » (tels que figurant en « budget initial 2017 » joint à la présente délibération).

ARTICLE 2 :

➤ le **budget agrégé initial 2017**, selon les éléments présentés dans les tableaux budgétaires ci-dessous référencés :

- **Tableau n° 2** - tableau relatif aux autorisations budgétaires - niveau budgétaire « budget agrégé » ;
- **Tableau n° 6** - tableau relatif à la situation patrimoniale - niveau budgétaire « budget agrégé » ; (tels que figurant en « budget initial 2017 » joint à la présente délibération).

ARTICLE 3:

➤ le **budget principal initial 2017**, selon les éléments présentés dans les tableaux budgétaires ci-dessous référencés :

- **Tableau n° 2** - tableau relatif aux autorisations budgétaires - niveau budgétaire « budget principal » ;
- **Tableau n° 6** - tableau relatif à la situation patrimoniale - niveau budgétaire « budget principal » ; (tels que figurant en « budget initial 2017 » joint à la présente délibération).

ARTICLE 4:

➤ le **budget annexe (CFA) initial 2017**, selon les éléments présentés dans les tableaux budgétaires ci-dessous référencés :

- Tableau n° 2 - tableau relatif aux autorisations budgétaires - niveau budgétaire « budget annexe» ;
 - Tableau n° 6 - tableau relatif à la situation patrimoniale - niveau budgétaire « budget annexe» ;
- (tels que figurant en « budget initial 2017» joint à la présente délibération).

ARTICLE 5:

➤ le **budget initial 2017 du Service Interuniversitaire de Gestion du Domaine Universitaire (SIGDU) de Talence-Pessac Gradignan**, selon les éléments présentés dans les tableaux budgétaires ci-dessous référencés :

- Tableau n° 2 - tableau relatif aux autorisations budgétaires - niveau budgétaire « budget SIGDU» ;
 - Tableau n° 6 - tableau relatif à la situation patrimoniale - niveau budgétaire « budget SIGDU» ;
- (tels que figurant en « budget initial 2017» joint à la présente délibération).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 16 décembre 2016.

Nombre de membres présents	23
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes blancs ou nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de votes pour	19
Nombre de votes contre	14

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 09/02/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 19/12/2016